

CONTRATS DOCTORAUX 2026 APPEL À CANDIDATURES

Date limite : 22 mai 2026

L'École nationale des chartes - PSL finance des contrats doctoraux pour deux à trois doctorants inscrits chez elle dans le cadre de l'ED472 (Université PSL) ou de l'ED188 (Sorbonne Université).

Le contrat doctoral est un contrat à durée déterminée passé entre l'École nationale des chartes - PSL et un doctorant inscrit chez elle dans le cadre de l'ED472 ou de l'ED188 afin de permettre à ce dernier de se consacrer pleinement à ses travaux de recherche pour la préparation de sa thèse. Sa durée est de trois ans. La rémunération mensuelle minimale est de 2300 € brut au 1er janvier 2026.

CONDITIONS DE RECRUTEMENT DES DOCTORANTS

Il n'y a pas de condition d'âge ni de date d'obtention de Master.

Les candidats doivent justifier de l'obtention d'un Master ou équivalent. Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà soutenu son mémoire de master pour se porter candidat. Le justificatif pourra être fourni après l'audition, mais la non- obtention du Master à l'issue des jurys de septembre annulera l'attribution du contrat doctoral.

Le contrat doctoral ne peut être accordé qu'aux étudiants qui s'inscriront :

- En 1^{re} année de doctorat à la rentrée 2026 -2027 ;
- Sous la direction d'un directeur de thèse membre du Centre Jean-Mabillon et rattaché à l'ED472 ou à l'ED188, dont la liste suit.

ED472 :

- M^{me} Christine BÉNÉVENT
- M^{me} Michelle BUBENICEK
- M. Jean-Baptiste CAMPS
- M. Olivier CANTEAUT
- M. Frédéric DUVAL
- M. Christophe GAUTHIER
- M. François PLOTON-NICOLLET
- M. Marc SMITH
- M. Gennaro TOSCANO
- M^{me} Katia WEIDENFELD

ED188 :

- M. Patrick ARABEYRE
- M. Olivier PONCET
- M. Édouard VASSEUR

Le recrutement du candidat retenu ne sera effectif qu'après l'inscription en doctorat.

DOSSIER DE CANDIDATURE

En un seul fichier .pdf, dénommé « nom prénom cd ENC 2026.pdf » nom et le prénom du candidat), et comportant dans cet ordre :

- Fiche de renseignement ;
- Lettre de candidature et de motivation ;
- *Curriculum vitae* ;
- Lettre de recommandation du directeur de thèse ;
- Projet de thèse de 4 pages maximum+ une bibliographie d'environ 20 titres ;
- Attestation de diplôme de master ou équivalent, précisant obligatoirement la note et/ou la mention (à joindre au dossier, ultérieurement, pour régularisation, dès l'obtention en session de juin ou de septembre).

DÉPÔT DES DOSSIERS

Les candidats ont jusqu'au 22 mai 2026 pour envoyer les dossiers sous forme électronique au format PDF à la direction des études (liste.etudes@chartes.psl.eu).

L'AUDITION

Les candidats seront informés au plus tard le 15 juin 2026 de leur admissibilité à l'audition qui aura lieu le 6 juillet 2026.

Une audition par visioconférence est possible pour les candidats dont le domicile se situe hors France métropolitaine et qui ne sont pas inscrits dans un cursus universitaire en France métropolitaine, mais la demande devra en être faite au moment de la candidature.

Un classement des candidats sera établi en fonction des critères suivants :

- La qualité du cursus du candidat ;
- La qualité du projet de thèse et de sa présentation orale par le candidat.

Pour l'un des contrats doctoraux, une attention particulière sera portée aux sujets de recherche mettant l'accent sur les domaines suivants :

- Évolution de la publication scientifique et de l'édition numérique ;
- Gestion et diffusion des données de la recherche ;
- Utilisation de l'IA dans le traitement des données ;
- Rôle des bibliothèques.

Les résultats seront communiqués par courriel et sur le site web de l'École :
<http://jwww.chartes.psl.eu>